

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit privé V</b>
<b>Section(s)</b>	<b>- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3</b>

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Fabian GILLARD	50	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit des personnes, aspect civil et fiscal</b>	50h	<b>Aurélie DI TRAPANI Fabian GILLARD</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit des personnes, aspect civil et fiscal</b> : 50h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit des personnes, aspect civil et fiscal</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation</li> <li>◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion</li> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion</li> </ul> </li> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité</li> <li>◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles</li> </ul> </li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable:

De comprendre, de manière approfondie, l'ensemble des principes fondateurs du droit des personnes et de mettre en oeuvre (notamment par le biais d'exercices complexes) les règles qui organisent les successions, donations et libéralités.

De lire et d'analyser toute décision de jurisprudence en la matière ; notamment les décisions rendues au niveau européen.

De développer une approche critique et stratégique de la matière ; notamment en ce qui concerne les problématiques actuelles en droit des personnes (protection du fœtus, action en wrongful life, PMA, GPA, etc...)

De comprendre la portée de modifications apportées par la nouvelle législation en matière de régimes matrimoniaux.

### **Contenu de l'AA Droit des personnes, aspect civil et fiscal**

Le cours est structuré autour de trois axes:

#### 1. Droit des personnes :

étude des modes d'acquisition et de perte de la personnalité / étude des modes d'attribution du nom / étude des droits liés à la personnalité juridique / étude des incapacités

Droit de la famille

étude des règles organisant le mariage / étude des règles organisant le divorce / étude des règles organisant la filiation / étude des règles organisant l'adoption / étude des régimes matrimoniaux.

Droit patrimonial

étude des mécanismes de dévolution d'une succession / étude des règles organisant les donations et libéralités.

### **Méthodes d'enseignement**

**Droit des personnes, aspect civil et fiscal** : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

### **Supports**

**Droit des personnes, aspect civil et fiscal** : notes de cours, notes d'exercices

### **Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit des personnes, aspect civil et fiscal : Français

#### **Méthode d'évaluation de l'AA Droit des personnes, aspect civil et fiscal :**

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit (exercice pratique de dévolution successorale), doublé d'un examen oral portant sur les deux matières.

L'examen écrit, d'une durée d'une heure, sera exclusivement consacré à la réunion d'un exercice pratique de dévolution d'une succession. Il sera réalisé à distance, dans le cadre d'une visio-conférence (caméra obligatoirement activée).

Cet oral consistera:

- d'une part, en la présentation, par l'étudiant, d'une réflexion personnelle, critique et approfondie, sur une problématique abordée au cours de M. Gillard. La cote attribuée par M. Gillard se base sur cette seule présentation ; aucune question annexe n'est posée sur le contenu de la matière. L'étudiant doit donc veiller à développer une pensée cohérente, précise, complète et pertinente.

- d'autre part, en une discussion ayant pour base l'exercice technique réalisé dans le cadre de l'écrit ; cette discussion sera complétée par des questions portant sur le reste de la matière dispensée par Mme Di Trapani.

La pondération est réalisée de la manière suivante:

- partie du cours de M. Gillard : ... / 60

- partie du cours de Mme Di Trapani : ... / 40

Année académique : **2020 - 2021**